



Point de mire sur le Fonds de revenu mensuel américain Dynamique Sélect de l'Équitable

Offre une appréciation du capital et du revenu.

Comme il fait partie de la catégorie d'actif Équilibrés mondiaux d'actions, les investisseurs peuvent tirer profit d'une croissance en capital par l'entremise de placements comprenant une vaste gamme d'actions américaines et titres de créance.

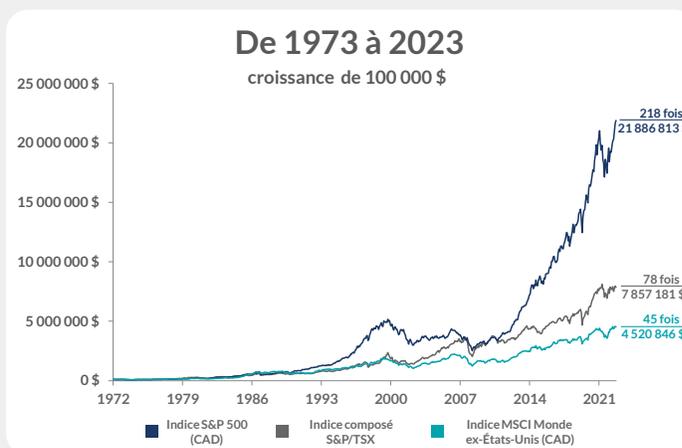


Pourquoi les États-Unis?

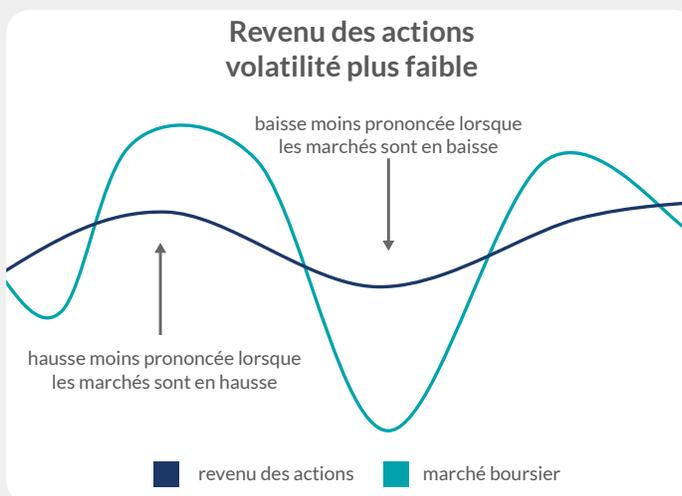
Sur une période de 50 ans, la valeur de l'indice boursier S&P 500 a augmenté de 218 fois par rapport à l'indice boursier S&P/TSX qui a augmenté, quant à lui, de seulement 78 fois sa valeur initiale. Le marché des actions américaines représente plus de 40 % de la capitalisation boursière internationale.

Qualité à prix raisonnable (QUARP^{MD})

Le style de gestion de portefeuille idéal pour les investisseurs qui cherchent la stabilité dans un marché qui fluctue. Ce placement est géré par des équipes de premier ordre, investit dans des entreprises qui dominent dans leur secteur et présente un historique d'une appréciation du flux de trésorerie et des bilans financiers robustes.



Source : Bloomberg à compter du 31 août 2023. Les indices ne sont pas gérés et il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.



Pourquoi le Fonds de revenu mensuel américain Dynamique Sélect de l'Équitable?

Le Fonds de revenu mensuel américain Dynamique Sélect de l'Équitable vise à procurer une croissance du capital et des revenus en investissant principalement dans une vaste gamme d'actions américaines et de titres de créance, en misant sur une stratégie de placement axée sur une plus-value du capital lors de la sélection des titres de participation.

Faits saillants :

- gère activement l'accès au marché américain (l'un des marchés les plus vastes et élargis au monde)
- permet de changer tactiquement la répartition de l'actif afin de tirer profit de l'évolution des conditions du marché
- cherche à procurer la stabilité et la croissance aux investisseurs tout en fournissant le revenu d'intérêt de dividendes

Nom du fonds	Codes du fonds								
	Catégorie Placement (75/75)			Catégorie Succession (75/100)			Catégorie Protection (100/100)		
	SFA	SFA-CB	SFA-CB5	SFA	SFA-CB	SFA-CB5	SFA	SFA-CB	SFA-CB5
Fonds de revenu mensuel américain Dynamique Sélect de l'Équitable	755	3055	5055	955	3155	5155	1155	3255	5255

Ratio des frais de gestion 3,06 % (à compter de décembre 2022)

Le Fonds de revenu mensuel américain Dynamique Sélect de l'Équitable est offert dans la catégorie Placement (75/75), la catégorie Succession (75/100) et la catégorie Protection (100/100) des fonds indispensables Sélects avec les options sans frais d'acquisition (SFA) et rétrofacturation sans frais d'acquisition (SFA-CB et SFA-CB5).

[Pour en savoir davantage au sujet du rendement de ce fonds, veuillez cliquer ici.](#)

Pour en savoir davantage sur la façon dont vous pouvez profiter du Fonds de revenu mensuel américain Dynamique Sélect de l'Équitable, veuillez communiquer avec votre conseillère ou votre conseiller.

* Le ratio des frais de gestion (RFG) est en vigueur le 31 décembre 2022. Les RFG peuvent varier à tout moment. Le RFG englobe les frais de gestion, les frais d'assurance, les frais d'exploitation, la TVH et toute autre taxe de vente applicable au fonds et au fonds sous-jacent. Dans le cas des clients dont les valeurs de contrat sont plus élevées, une réduction des frais de gestion peut être offerte dans le cadre du programme des tarifs privilégiés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'article 4.7 du document Contrat et notice explicative des fonds indispensables Sélects. Les renseignements suivants s'appliquent au fonds sous-jacent : les commissions, les commissions de suivi, les frais de gestion et les dépenses peuvent tous être associés aux placements dans les fonds communs de placement. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement annuels composés historiques, y compris les changements de la valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, du rachat, de la distribution et des frais facultatifs ou encore de l'impôt sur le revenu à payer par toute détentrice ou tout détenteur de titres, qui auraient pour effet de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leurs valeurs changent fréquemment et le rendement passé pourrait ne pas se reproduire. Les commissions, les frais de gestion et les dépenses peuvent tous être associés aux placements dans les fonds distincts. Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques de la titulaire ou du titulaire du contrat, et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Les valeurs des fonds distincts fluctuent fréquemment et le rendement passé n'est pas garant des résultats futurs. Le fait d'investir dans des fonds distincts comporte des risques. Veuillez consulter le document Contrat et notice explicative avant d'investir afin d'obtenir une description des risques applicables au fonds distinct et une description complète des caractéristiques des produits et des garanties. Vous pouvez vous procurer des exemplaires du document Contrat et notice explicative auprès de votre conseillère ou de votre conseiller financier ou sur le site equitable.ca/fr.
MC et MD indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.